



N° de résolution  
ou annotation

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE CRABTREE**

**RÈGLEMENT 2016-275**

**MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2015-269 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE 1 510 390 \$ ET UN EMPRUNT DE 1 510 390 \$ POUR DES TRAVAUX DE CHAUSSÉE SUR LE CHEMIN ST-JACQUES ENTRE LE PONT DE LA RIVIÈRE OUAREAU ET LA LIMITE AVEC VILLAGE ST-PIERRE**

**ATTENDU QUE** le règlement 2015-269 a été approuvé par le Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire le 23 novembre 2015;

**ATTENDU QUE** le 24 février 2016 la municipalité était informée par les ingénieurs et le laboratoire de sol que l'étude de la structure du chemin St-Jacques entre la rivière Ouareau et la limite du chemin St-Jacques était dans un pire état que la section rénovée entre la rivière Ouareau et la Route 158 avant les travaux de 2012;

**ATTENDU QUE** le 7 mars 2016 la municipalité prenait connaissance d'un nouvel estimé pour avoir une structure avec une durée de vie de 25 ans pour la somme de 2 037 693 \$ ;

**ATTENDU QUE** les sommes prévues au règlement 2015-269 sont insuffisantes;

**ATTENDU QUE** l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance du conseil tenue le 7 mars 2016;

**ATTENDU** QU'une copie du règlement a été remise aux membres du conseil au plus tard deux jours juridiques avant la séance, et tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

**ATTENDU QUE** le maire a mentionné l'objet du règlement et sa portée;

**EN CONSÉQUENCE** et pour ces motifs, il est proposé par André Picard et unanimement résolu par les conseillers que le règlement numéro 2016-275 soit et est adopté et qu'il soit statué et décrété par ce règlement ce qui suit:

ARTICLE 1. Le texte du titre du règlement 2015-269 est remplacé par le texte suivant :

**RÈGLEMENT 2015-269 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE 2 037 693 \$ ET UN EMPRUNT DE 2 037 693 \$ POUR DES TRAVAUX DE CHAUSSÉE SUR LE CHEMIN ST-JACQUES ENTRE LE PONT DE LA RIVIÈRE OUAREAU ET LA LIMITE AVEC VILLAGE ST-PIERRE**

ARTICLE 2. Le texte de l'article 1 du règlement 2015-269 est remplacé par le texte suivant :

ARTICLE 1. Le conseil est autorisé à faire effectuer des travaux de chaussée et de fossé sur le chemin St-Jacques entre le pont de la rivière Ouareau et la limite avec village St-Pierre selon l'estimé préparé par la firme EXP, portant le numéro de référence : CRBM-00229626, incluant les frais, les taxes et les imprévus, tel qu'il appert de l'estimation détaillée préparée et vérifiée par Virginie Landreville, ing. en date du 4 mars 2016 laquelle fait partie intégrante du présent règlement comme annexe «A ».



N° de résolution  
ou annotation

ARTICLE 3. Le texte de l'article 2 du règlement 2015-269 est remplacé par le texte suivant :

ARTICLE 2. Le conseil est autorisé à dépenser une somme de 2 037 693 \$ aux fins du présent règlement.

ARTICLE 4. Le texte de l'article 3 du règlement 2015-269 est remplacé par le texte suivant :

ARTICLE 3. Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le conseil est autorisé à emprunter une somme de 2 037 693 \$ sur une période de 20 ans.

ARTICLE 5. L'annexe « A » du règlement 2015-269 est remplacée par le texte suivant :

### ANNEXE "A" du règlement d'emprunt 2015-269

te  
eXp.

#### Estimation préliminaire, révision 1

Propriétaire/ Client: MURICI paillé de Crablée

Projet : Réfection du chemin El-Jaoitic

0+ do dossier 00504.00229126

Date 4 mars 2015

l'Eck	Description du travail	Unité	Quantité estimée	Pri. unit. \$	Montant total calculé \$
	OPTION 1 : EXCAVATION ET CONSTRUCTION D'UNE INFRASTRUCTURE DE CHAUSSES				
1.0	Travaux préparatoires				
1.1	Maintien de la carabon et seignaisation	kalar.			45000.005
1.2	Excavation de l'existant	0.00.	20 500	500\$	100 000.00 5
1.3	Excavation, nimbere classe pour la mise en Wne ide fossé	acu.	150	510.00 \$	13 500.00 5
1.4	Planage du pavage existant mr le tablier des ponts	40.30.	750	900\$	6 700.007
1.5	Nettoyage des ecoutelements	m.in.	4 900	5.105	5 390.0e 5
1.6	Excavation du vegmal «des matemes» lorpropro, l'Imposition 500 40 lte et mise en tonne oe rinirestructure	nova.	930	3.105	2 790.00 0
1.7	Én:Indere mreleloussiére	mire,	astu	3450	7 105.00 5
	Sous-total article 1.0 '7505386 préparatoires				eteezsoi
00	Drainage				
2.1	Gestion de l'eau el 0428600011190034,	faitait			02X00.005
2.2	Neaoyage de fosse	m.in.	2500	7.005	24 500.00 0
2.3	Crousage 68 fosse, incluant ensemencement hydreyueque	00.114.	150	15.005	2 700.00 \$
2.4	Remise en tonne des tossés surde à rexeavolon, incluent ensemencement de type 11.1	0000	4 750	82.005	\$700000 0
2.5	Récourrage de ponceau (erarees privées]	m.in.	\$3	73005	1 00066 5
2.6	Remplacement de pencaeux, incluant consuafon 0050 100 • ch. 0.105, PEND 450 mm de diamètre • ch. 0+335, PEND 675 mm de diamètre • ch. 1+100 PEND 900 mm de diamètre ou gainage • 09 1+260, PEND 1000 mm, de diamètre • eh. 10415, PEND 600 mm de diamètre • ch 2+015, PEND 1200 mm de d'amen ch. 2+150, P0112050 mm de diamètre	man. m.in. 10.10. man. alit. net	17 17 25 20 19 13	250.035 430.005 1 005.005 1053.005 45000\$ 003.00\$	5 100.00 5 0150.0515 41 600M 5 47850000 7 600.00 5 7000.50\$
2.7	Eréevement de ponceau eStilni incluant ocstruction dune trarmiton ch 0+750, 7100 450 irm de diamètre	0.16.	17	100.005	7550.005
2.8	egard.pulserd préfabrique 1200 mm de diamètre	unité	1	a sonso \$	8 500.00 0
2.9	Empiement.é construire aux 088 irites de ponceaux. manant géotextile Empiement 10C:200 mm, MO imm d'épaisseur Empiement 200.500 mm, 801:11mm d'épaisseur			55.0 5 73.00 \$	4 400.00 5 0000.003
	Sous-total anna 2.11- Drainage				3714011

VuminoMkern."1174.m.....nt(oreq.nne,".....eoluetoda,...11.1rgeew.0.4

Page 3009



IV' de résolution  
ou annotation

exp.

**Estimation préliminaire, révision 1**

Propriétaire / Client : MU ni cipalit9 de Crabtree  
 Projet : Réfection du chemin SklaCqUes  
 N° de dossier : 008M-00225626 Date : rates 2016

Article	Description du travail	Unité	Quantité estimée	Prix unitaire	Montant total calculé ceaxls
OPTION 1: EXCAVATION ET CONSTRUCTION D'UNE INFRASTRUCTURE DE CHAUSSEE					
3.0	Velde				
tel	Fourniture, pose et compactation de la Structure de chaussée				
	*Granulat MG.20, 300 mm d'épaisseur	lml.	18 800	16,00 \$	300 800,00 \$
	*Granulat MG.112, 450 mm d'épaisseur	Lm.	25400	9,00 \$	210 500,00 \$
3.2	Transition à construire rear approches des ponts	m.ca.	700	23,00 \$	16100,00 \$
3.3	Préparation el avant pairage	rua.	21 600	0,75 \$	7620000 \$
3.4	Enrobé bitumineux				
	- 6SG-10, 156 kgre	Lm.	3 500	0000 \$	316000,00 \$
	- ESG-14, 182 kgre	Lm.	4 X00	09,00 \$	340000,00 \$
3.5	Liánt d'accrochage	m.ca.	22 500	0,50 \$	11 250,00 \$
3.6	Fourniture, pose et compacte de granulais hilumineux concasses (GEC) pour encanailent	lm.	500	27,000	13500,00 \$
6.7	Priarraine	forfait			500,00 \$
3.8	Marquage	Indaii			6 000,00 \$
Sous-total article 3,0 • Vorle					MTP2SOTT
4.0	Travaux divers				
4.1	Réfection des entrees charrelidres el lenams privés				
	- Enirées en gravier	qua.	200	10,000	2 00100 \$
	* Enireres pavées	rua.	250	40,00 \$	10 000,00 \$
	* Gazon en plaque	m.ca.	100	16,00 \$	1 600,00 \$
	* Terre végétale el ensemenement hydraulique	m.ca.	50	9,00 \$	450,00 \$
4.2	Glissiere de secule à remplacer	miro.	200	1300,3 \$	27 000,00 \$
4.3	Glissiere de sécurité à construire	man.	100	130,00 \$	13 000,00 \$
4.4	Recherche d'extromilés de ponceaux	heure	6	200,00 \$	2100,50 \$
Sous total article 4,0 Travaux divers					561900 \$

m. 1.1.1. en: censtro, e.s., 0.01461, D180, e.r. Caxepl.vour lm, canwn, 71.1...1 .311/71rec. 101

Pegu 24e 9

exp.

**Estimation préliminaire, révision 1**

Propriétaire / Client : Municipalité de Crabtree  
 Projet : %faction du Cheroh St'ederaques  
 N° de dossier: CREIM.00220626 Date: 4 mers 2016

Article	Description du travail	Unité	Quantité estimée	Prix unitaire	montant total calculé ceaxls
OPTION 1: EXCAVATION ET CONSTRUCTION D'UNE INFRASTRUCTURE DE CHAUSSEE					
RÉSUMÉ					
1.0	Travaux préparatoires				230 535,00 \$
2.0	Drainage				243 450,00 \$
3.0	Voide				1 230 250,00 \$
4.0	Travaux divers				56 210,00 \$
Sous-total des travaux					=760440.905
	Imprévus	5%			88 022,25 \$
Sous-total des travaux					848 463,15 \$
	Frais contingents	0%			92 423,20 \$
Sous-total des travaux					1 940 886,35 \$
	Taxes nettes	4,9875%			96 801,92 \$
MONTANT TOTAL DE L'ESTIMATION					2 037 642,33 \$

Leu Services copra.  
 par: Madh  
Vicera Landrevale, ing.  
 N° 01,0 : 5028402



N° de résolution  
ou annotation

ARTICLE 6. Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Avis de motion à la séance ordinaire du 7 mars 2016.  
Adopté à la séance extraordinaire du 14 mars 2016.  
Avis public annonçant la procédure d'enregistrement affiché le 15 mars 2016.  
Approuvé en procédure d'enregistrement le 21 mars 2016.  
Approuvé par le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, le 11 mai 2016  
Publié le 14 juin 2016

---

**Denis Laporte, Maire**

---

**Pierre Rondeau,  
directeur général et  
secrétaire-trésorier.**